

## **CV Thomas PASQUIER**

### **Fonctions**

Professeur des Universités

Co-directeur du Master 2 Droit social et relations professionnelles

### **Coordonnées**

Mail [thomas.pasquier@parisnanterre.fr](mailto:thomas.pasquier@parisnanterre.fr)

Structure (s) UFR Sciences Sociales et Administration (SSA)

### **Disciplines enseignées**

Droit de l'emploi

Droit et pratique de la rémunération

Droit du travail approfondi

Droit du travail

Droit du temps de travail

### **Domaines de recherche**

Droit du travail

Droit civil

Droit comparé

Histoire du droit du travail

Interdisciplinarité

### **Curriculum Vitae**

## **Responsabilités Universitaires**

### **Direction de composante**

2017-2021

Directeur de l'Institut d'Études du Travail de Lyon

### **Responsabilité de parcours**

2022 –

Co-directeur du Master 2 Droit social et relations professionnelles à l'Université Paris Nanterre

2017-2021

Directeur du Master 2 Drese à l'Université Lumière Lyon 2

Directeur du Master 2 TPDS à l'Université Lumière Lyon 2

2011-2015

Co-Responsable du Master DERS à l'Université Franche Comté

### **Fonctions institutionnelles**

2022 – directeur d'études L3 AES

2017-2021

Membre de la Commission formation et vie universitaire et du Conseil académique de l'Université Lumière Lyon 2

Membre du Conseil Académique de l'Université Lumière Lyon 2

### **Scientifiques**

Responsable de la Chronique « Liaison (s) », Revue de droit du travail

### **Ouvrages**

*L'économie du contrat de travail. Conception et destin d'un type contractuel*, LGDJ, Coll. Bibliothèque de droit social, Tome 53, 2010, Paris, 438 pages

### **Fascicules**

« Travail indépendant », Encyclopédie Dalloz, Répertoire de droit du travail, Décembre 2022

### **Contributions à ouvrages collectifs**

« La plateforme, l'entreprise et le travail – Quel encadrement pour le pouvoir privé numérique ? », in *L'émergence d'un droit des plateformes*, Dalloz, 2021, Coll. Thème et commentaire, p. 91

« Variation de la rémunération et volonté du salarié - Réflexions sur la part du consentement du salarié dans les relations contractuelles de travail », *Mélanges en l'Honneur de Marc Véricel*, 2021

« Le salariat dans les Scop – Auscultation d'une utopie concrète », *L'implication des salariés dans l'entreprise*, Ed. Mare et Martin, Paris, 2019, p. 221

« Capital, travail et entreprise numérique », in Antoine Jeammaud, Martine Le Friand, Pascal Lokiec, Cyril Wolmark (dir.), *A droit ouvert : mélanges en l'honneur d'Antoine Lyon-Caen*, Paris, Dalloz, 2018, p. 187

« Techniques incitatives et instrumentalisation du droit du travail », in *Penser la technique juridique*, LGDJ-Lextenso Editions, Coll. Cultures / Culture du droit, Paris, 2018, p. 129

« Le statut social du joueur professionnel de jeu vidéo compétitif. Le droit du travail à l'épreuve de la normalisation des contrats de travail spéciaux », *Les enjeux juridiques de l'e-sport*, PUAM, Coll. Centre de droit du sport, Marseille, 2017, p. 151

## **Articles et observations**

« Fondamentaliser le droit du licenciement ? - Usage et mésusage de la référence aux droits fondamentaux dans le contentieux du licenciement », in *L'avocat face à l'évolution du droit social*, Lefebvre-Dalloz, 2022 à paraître

« Proposal for a Directive on adequate minimum wages in the European Union: a look at French law », *Diritti Lavori Mercati*, 2021, 2, p. 473

« Sociologie (s) du/des salariat (s), Regards sociologiques contemporains sur le travail salarié », *RDT* 2021, p. 745

« Le rapport Frouin : la sécurisation au prix de la fictivité », *RDT* 2021, p. 12

« L'arrêt Uber - Une décision a-disruptive », *AJ Contrat* 2020, n° 5, p. 227

« Travailleurs de plateforme et charte « sociale » : un régime en clair-obscur », *AJ Contrat* 2020, n° 2, p. 60

« La diversification des contrôles de conventionalité des lois en matière de barème d'indemnisation », *RDT* 2019, n° 11, p. 683

« Les plateformes numériques dans la tourmente : A propos de l'arrêt Uber rendu par la Cour d'appel de Paris le 10 janvier 2019 », *SSL* 2019, n° 1845, p. 6

« Le livreur, la plateforme et la qualification du contrat », *RDT* 2018, n° 12, p. 812

« Les nouveaux visages de la loyauté dans la négociation collective », *Revue de droit du travail* 2018, Chronique Liaison (s), p. 741

« Le droit social confronté aux défis de l'ubérisation », *Dalloz IP/IT* 2017, p. 368

« Sens et limites de la qualification de contrat de travail – De l’arrêt Formacad aux travailleurs uberisés », *RDT* 2017, n° 2, p. 95

« Le préjudice à la croisée des chemins », *RDT* 2015, Chronique Liaison (s), p. 741

« Neutralité et impartialité devant le Conseil de prud’hommes », *RDT* 2015, n° 4, p. 275

« Où mènent les mauvais chemins ... », Controverse relative au thème « Faut-il caler le temps de la justice sur le temps de l’entreprise ? », *RDT* 2014, n° 3, p. 153

« La Cour de cassation, gardienne du temple de la prescription ! », *SSL* 2013, n° 1608, p. 4

« Réviser les objectifs salariaux », *RDT* 2013, n° 2, p. 82

### **Communications orales**

« La protection des travailleurs de plateforme », Table Ronde, ENM, 8 novembre 2022

« Quel régime pour les travailleurs de plateforme ? », Table Ronde, ENM, 9 novembre 2021

« Faut-il un droit du travail indépendant ? », Université Lumière Lyon 2, 3 février 2021

« La notion de travailleur en droit de l’Union européenne : regards de droit national sur la fraude et la fictivité », Université de Cergy, 4 décembre 2020

« La plateforme, l’entreprise et le travailleur : quel encadrement pour le pouvoir privé numérique ? », Université Lyon 3, 21 octobre 2020

« Repenser le travail en prison », Assemblée Nationale, 27 février 2020

« Réparer le préjudice en droit social », Séance d’actualité de l’IETL, Université Lumière Lyon 2, 14 janvier 2020

« Le régime du contrat de travail en tension : le juge, les parties et le législateur », Centre National des Barreaux, Paris, 22 mars 2019

« Le droit social au risque de l’ubérisation », Université Lumière Lyon 2, 14 mars 2019

« Les barèmes d’indemnisation dans la tourmente : mythe et réalité », Séance d’actualité de l’IETL, Université Lumière Lyon 2, 28 février 2019

« Le droit social au risque de l’ubérisation », Université d’été interdisciplinaire et internationale sur le travail, Université de Bordeaux, 4 juillet 2018

« Le salariat dans les Scop – enjeux et perspectives », Colloque sur l’Implication du salarié dans l’entreprise, Université Lumière Lyon 2, 29 juin 2018

« Les discours juridiques sur le travail à l’heure du numérique – Comment penser juridiquement le travail à l’heure du numérique ? », Intervention dans le cadre des conférences de recherche du CERCRID, Université Lumière Lyon 2, 28 mai 2018

« Le salaire minimum en France – perspectives comparées », Colloque Un salaire minimum en Europe, Université de Bordeaux, 16 novembre 2017

« Le statut social du joueur professionnel de jeu vidéo compétitif – Le droit du travail à l'épreuve de la normalisation des contrats de travail spéciaux », Colloque à l'Université de Poitiers, 13 octobre 2017

« Droit, travail et numérique », 4ème Colloque International Dim geste « Le travail et la santé au travail : perspectives pluridisciplinaires et internationales », CNAM-INETOP, 20 septembre 2017

« Le droit social confrontés aux défis de l'ubérisation », Colloque « l'ubérisation de l'économie – appréhension juridique d'un phénomène économique », Université Paris Descartes, le 16 décembre 2016

« Entreprise, capital et travail à l'heure du numérique », Séminaire de travail au Collège des Bernardins, le 20 novembre 2016

### **Colloques et conférences (Organisation)**

Conception et organisation d'un cycle de conférences consacrées à l'actualité du droit social, octobre 2022 à mars 2023, Université Paris Nanterre

Conception et organisation des journées Cartier sur le thème des déterminants actuels influant sur la santé et la sécurité des travailleurs et tendant à leur mise en situation de vulnérabilité ou de précarité, 6 novembre 2020 (sommet virtuel), mai 2021 (colloque en présentiel en France)

Conception et organisation d'un cycle de conférences consacrées à l'actualité du droit social, février 2020 à juin 2021, Université Lumière Lyon 2

Conception et organisation d'un cycle de conférences consacrées à l'actualité du droit social, février 2019 à juin 2020, Université Lumière Lyon 2

Organisation des Universités d'été de l'Institut d'Etudes du Travail de Lyon, « Dynamique et devenir du Travail humain – entre science et expérience », 26/27/28 juin 2019

Conception et organisation d'un cycle de conférences consacrées à l'actualité du droit social, février 2018 à juin 2019, Université Lumière Lyon 2

Conception et organisation d'un cycle de conférences consacrées à l'analyse juridique des Ordonnances Macron, Novembre 2017 à avril 2018, Université Lumière Lyon 2

### **Projets de recherche (Porteur)**

Porteur du Projet « Droit du travail et droit civil : regards croisés cinq ans après la réforme du droit des obligations ». En lien avec deux laboratoires de recherche de l'Université Paris Nanterre, l'Institut de Recherche Juridique sur l'Entreprise et les Relations Professionnelles (IRERP - EA 4419) et le Centre de Droit Civil des Affaires et du Contentieux Économique (CEDCACE - EA 3457), un projet de recherche à destination des doctorant.es des laboratoires de droit privé et de droit sociale de l'UFR DSP a été mis en place. Il a pour objet de contribuer à la compréhension des rapports entre le droit civil et le droit du travail, cinq années la réforme du droit des obligations de 2016. Le projet se propose d'aborder cinq thématiques : la place de

la nullité en droit des obligations et en droit du travail,) le sens et les fonctions de la force obligatoire et du contenu obligationnel en droit des obligations et en droit du travail, le modèle de responsabilité en droit des obligations et en droit du travail, m'exigence de motivation en droit des obligations et en droit du travail, la sanction à l'inexécution contractuelle en droit des obligations et en droit du travail. Chaque thème sera traité sous la forme d'une rencontre, animée par les doctorant.es, avec à chaque intervention à la fois un regard civiliste et un regard travailliste. En seconde intention, à l'issue des travaux et échanges, un rendu des échanges sera organisée sous forme de journée d'études ouverte à l'ensemble de la communauté universitaire, et une publication des actes est envisagée.

Porteur du Projet « Les déterminants actuels influant sur la santé et la sécurité des travailleurs et tendant à leur mise en situation de vulnérabilité ou de précarité » dans le cadre des rencontres internationales Jacques Cartier. Le Centre Jacques Cartier est l'animateur d'un écosystème de partenaires d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Québec, et de leurs territoires francophones. Il a pour objet de contribuer à faire émerger et valoriser les connaissances dans des domaines aussi divers que la santé, le développement durable, l'entrepreneuriat, les sciences du numériques, et le développement durable. Le projet proposé dans le cadre des rencontres Jacques Cartier propose de saisir les facteurs, tenant aux politiques publiques, à l'activité de travail et aux comportements à l'égard des groupes sociaux protégés, qui mettent en situation de vulnérabilité ou de précarité les travailleurs et réfléchir à des actions de prévention dans le cadre d'un débat de société, contribuant à une évolution des politiques publiques et des pratiques. Une première rencontre, sous la forme d'entretien virtuel s'est tenu le 6 novembre 2020. Une seconde rencontre est prévue dans le courant du mois de mai/juin 2021.